

| | |
|---------------------------|-------------------------|
| SEANCE DU 16 MARS 2017 | ADMINISTRATION GENERALE |
| DCM160317-0-03 | ELECTION DES ADJOINTS |

| CERTIFIE EXECUTOIRE : | | NOMBRE DE MEMBRES | | CONVOCAION 10 MARS 2017 |
|--|---------------------------|-------------------|----|----------------------------|
| Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 006-210600656-20170320-DCM160317-0-03-DE Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 20/03/2017 | Affichage en mairie le | En exercice | 29 | Le Maire, |
| | | Présents | 25 | |
| | | Représentés | 2 | |
| | | Votants | 27 | |
| | | Absents | 2 | |

L'An deux mille dix-sept, le jeudi 16 mars, à 17H30, le conseil municipal de la Commune de La Gaude, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Monsieur Bruno BETTATI, Maire.

Secrétaire de Séance : Madame Monique TOSELLO.

ETAIENT PRESENTS

M. Bruno BETTATI, **Maire**,
Mme Claude BRUN, Mme Vanessa SIEGEL, M. Jean-François FOUREL,
Mme Laurence SCIARRI, M. François AMMI, Mme Monique TOSELLO, M.
Alexis FONTAINE, ~~Mme Barbara MERLINO~~, M. Laurent FUGEN, Mme
Christine MALOT, M. Jean-François SALUZZO, Mme Pascale MONROLIN,
M. Jean-Marie VALENZA, Mme Laetitia ROUBAUD, M. Roger DROUIN,
Mme Sophie CAMUZARD EDDAHABI, M. Jean-Marie CUER, Mme Evelyne
SERRA, M. Bernard HULLIN, Mme Aline JOULIE, ~~M. Arnaud LAMBERT~~, M.
Michel DESSUS, Mme Christiane COTTO, M. Jean-Marc BOURDARIAT, M.
Jean-Pierre ALFONSI, Mme Anne-Marie ALBERO, ~~Mme Marina
PROTZENKO~~, M. Frédéric LEFÈVRE.

PROCURATIONS

Mme Barbara MERLINO à M. Bruno BETTATI,
M. Arnaud LAMBERT à Mme Vanessa SIEGEL.

M. Bruno BETTATI, Maire, expose que par délibération en date du 16 mars 2017, le conseil municipal a fixé à 8 le nombre d'adjoints.

En application de l'article L2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de plus de 1 000 habitants, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Après appel à candidature, une liste de candidats a été déposée :

- 1^{er} Adjoint : M. Michel DESSUS**
- 2^{ème} Adjoint : Mme Claude BRUN**
- 3^{ème} adjoint : Mme Barbara MERLINO**
- 4^{ème} adjoint : M. Bernard HULLIN**
- 5^{ème} adjoint : M. François AMMI**
- 6^{ème} adjoint : M. Laurent FUGEN**
- 7^{ème} adjoint : Mme Christiane COTTO**
- 8^{ème} adjoint : M. Jean-Pierre ALFONSI**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a remis dans l'urne, fermée, son bulletin de vote.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
- Nombre de bulletins blancs, nuls ou enveloppes vides : 13
- Nombres de suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 14

La liste a obtenu la majorité absolue, avec 14 voix.

Sont proclamés élus en qualité d'adjoints au Maire et immédiatement installés, dans l'ordre suivant :

- 1^{er} Adjoint : M. Michel DESSUS**
- 2^{ème} Adjoint : Mme Claude BRUN**
- 3^{ème} adjoint : Mme Barbara MERLINO**
- 4^{ème} adjoint : M. Bernard HULLIN**
- 5^{ème} adjoint : M. François AMMI**
- 6^{ème} adjoint : M. Laurent FUGEN**
- 7^{ème} adjoint : Mme Christiane COTTO**
- 8^{ème} adjoint : M. Jean-Pierre ALFONSI**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

FAIT et DÉLIBÉRÉ les jour, mois, et an ci-dessus,
Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Fait à La Gaude, le 16 mars 2017

Le Maire,


Bruno BETTATI.